



CONGE PRINCIPAL ET DÉPÔTS DES SOUHAITS

Si vous n'avez pas encore déposé en agence vos souhaits de congés pour la période du congé principal (1^{er} mai au 31 octobre) : **C'est le moment !**

En effet, les demandes doivent être déposées **avant le 28 février 2021**. Une réponse en la matière sera formulée au **31 mars au plus tard**. Les quatre semaines (20 jours ouvrés) peuvent être fractionnées à l'initiative du salarié ou de l'employeur. Dans le premier des cas, penser à remplir le formulaire adéquat. Dans le dernier des cas le salarié se verra attribuer un ou plusieurs jours de congés supplémentaires.

Nous attirons votre attention sur le fait que le dépôt de vos souhaits ne vaut pas acceptation en l'état. En effet, ces derniers sont à étudier pour que la continuité de service soit assurée. Par ailleurs, ils sont également à discuter avec les membres du CSE.

Aussi, ne vous risquez pas à prendre de réservations avant la fin du délai (31 mars).

LE MOT DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

Les membres du CSE vous souhaite, à toutes et tous:
Une excellente année 2021.

Nous profitons de l'occasion de cette Gazette pour remercier celles et ceux qui nous ont écrit en cette fin d'année pour nous remercier des chocolats et chèques cadeaux : Cela fait aussi partie de notre travail !

En mai prochain, à l'occasion de la fête des mères, nous renouvellerons les achats groupés avec la Parfumerie Europe. Nous vous rappelons que vous pouvez aussi demander votre adhésion à la COOP des Savoie (groupe La Poste).

Comme indiqué en page 2/3 nous continuons à travailler et à d'échanger avec notre président et la direction pour que les intérêts des salariés soient au cœur des prises de décisions.

Nous sommes, d'ailleurs, toujours à votre disposition si vous souhaitez que nous abordions des questions en réunion (cse@effikass.fr).

Pour rappel, nos comptes rendus sont toujours affichés en agence, il faut les consulter!

Encore une fois : **BONNE ANNEE A TOUS !**

Ghislaine, Hélène, Eric et Muriel, membres du CSE

SOMMAIRE

Editos	1
Risques professionnels	2
Plan de formation	3
Campagne de vaccination	4
Tests antigéniques	5
COVID 19 Notre communication	6
Ils prennent la poudre d'escampette	7
Ils nous ont rejoints.....	7
Congé principal et dépôts des souhaits.....	8
Le Mot du Comité Social Economique.....	8

La Gazette :

Publication - EFFIK'ASS

Gratuit imprimé par nos soins

Responsable de publication :

Pierre HUNZIKER, Président

Rédacteur : Mélanie ABALZI, DG

Relecture : Philippe ANDRE et Guy PARRE :

Administrateurs

EFFIK'ASS, 111 rue V. Hugo - 74210 FAVERGES

Tél : 04 50 44 68 89 - mél : faverges@effikass.fr



2021 : UNE NOUVELLE PAGE D'HISTOIRE

Chers collègues,

Si 2020 n'a pas fini de nous livrer l'ampleur de ses répercussions en matière d'impact social comme d'impact économique, s'il est toujours utile que de regarder en arrière, et d'analyser à froid les événements et leurs conséquences, il reste que l'immobilisme n'est pas souhaitable pour autant.

C'est dans un esprit de progrès, en marchant d'un pas prudent mais assuré que nous souhaitons voir s'inscrire l'association. Notamment, en poursuivant nos efforts en matière de qualité de vie au travail, comme de qualité de service.

Car, c'est bien là notre identité associative chez EFFIK'ASS, et probablement ce qui nous différencie. Continuons à porter, ensemble, ces valeurs essentielles de bienveillance.

Nous espérons que 2021 sera l'année de la RECONNAISSANCE de vos métiers. Aux côtés de notre fédération ADEDOM, des employeurs du secteur et des organisations syndicales, nous continuerons à nous engager pour que soit ratifié l'avenant 43 de notre Convention Collective.

En effet, la revalorisation significative des salaires de la profession, est une étape absolument nécessaire. Avec elle, dans une société où l'immense majorité de nos aînés aspire à bien vivre et bien vieillir à domicile, ce sont vos nombreux savoir-faire, et votre utilité sociale incontestable, qui seront reconnus.



Pierre HUNZIKER,
Président

Merci pour votre implication

Au nom du Conseil d'Administration, nous souhaitons, à toutes et tous :

Une très bonne année 2021.



Mélanie ABALZI,
Directrice Générale

Prenez soin de vous !

LES RISQUES PROFESSIONNELS

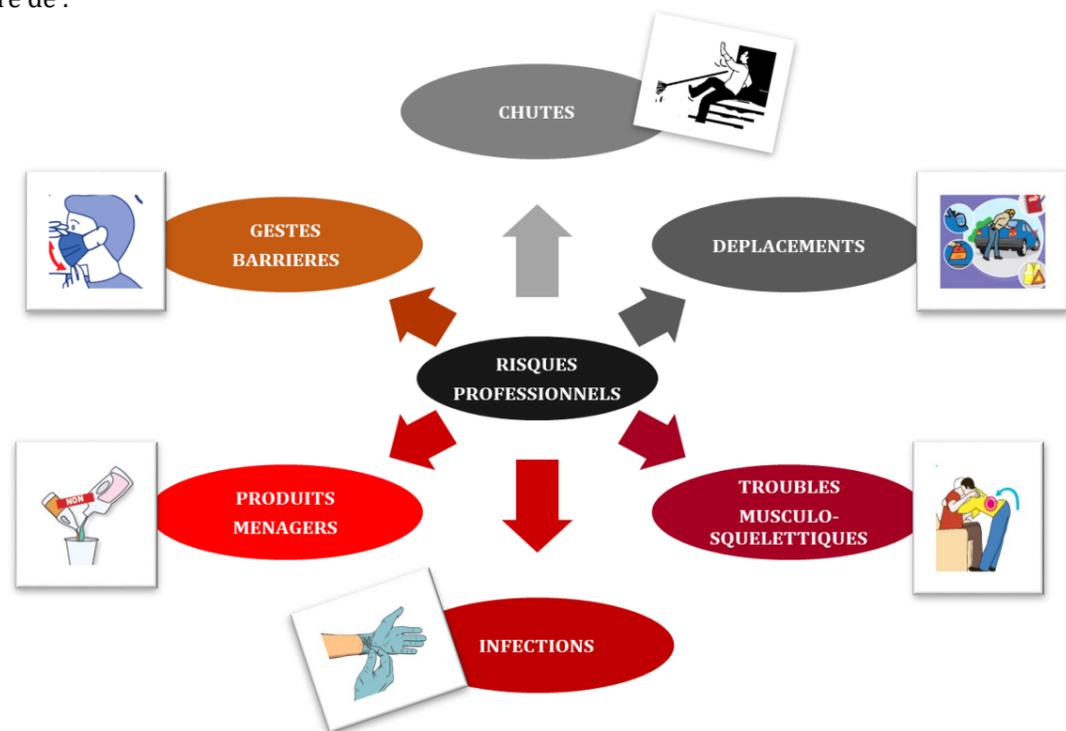
Depuis 2019 l'association EFFIK'ASS a engagé une refonte complète de son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

A ce titre, ont été mobilisés à l'interne :

- Les membres du Conseil d'Administration
- Les membres élus du Comité Social et Economique (CSE)
- Les salariés (Responsable de secteur, Cheffe de service et Direction générale)
- Le service santé et sécurité au travail de notre fédération ADEDOM

Début 2021, nous avons également sollicité l'expertise de la médecine du travail sur le sujet.

Nous souhaitons poursuivre notre démarche en mettant à disposition des salariés de nouvelles ressources. Dans un premier temps, ces dernières seront documentaires. Aussi, en complément de cette gazette, chaque salarié recevra les plaquettes d'informations conçues par l'Institut National de Recherche Scientifique (INRS), ou Santé Publique France, spécialement pour notre secteur d'activité. Elles abordent la prévention des risques, en matière de :

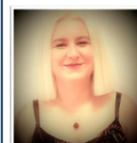


Vous pensez connaître ces sujets ?



Quelques minutes suffisent pour s'en assurer. Alors, lisez ou relisez ces documents. Très synthétiques, ces outils sont fort utiles pour lutter contre les risques professionnels. Adopter leurs conseils de bonnes pratiques, c'est également améliorer les conditions de travail de chacun, donc de tous.

ILS PRENNENT LA POUDRE D'ESCOMPETTE ...



Cinthia SCHATZ, Assistante de secteur de Cran-Gevrier, réinvente sa vie professionnelle. En effet, tout en poursuivant ses projets d'écriture, c'est en créatrice d'entreprise qu'elle aborde 2021.

A l'instar de sa collègue **Alexandre COUTTET**, va, lui aussi, faire le pari de l'entrepreneuriat après une formation technique en ingénierie informatique.



NOUS LEUR SOUHAITONS DE REUSSIR !



A Bonneville, **Sylvie GRANGY**, s'engage dans une autre voie, à la recherche de fonctions plus empiriques qu'administratives; pour faire du bien, comme elle sait le faire : très concrètement avec toute l'humanité qui la caractérise.

Une décennie à nos côtés... Et, bons nombres de "points de côtés", avec notre Annick poétique aux mots d'humour bien choisis. C'est à cause de la retraite qu'elle a fini par prendre la poudre d'escampette ...



BONNE ROUTE MESDAMES !

ILS NOUS ONT REJOINTS

A CRAN-GEVRIER nous avons le plaisir d'accueillir :

- Madame DIOT Nastasia
- Madame DUFOURNET Catherine
- Madame GARLASCO Maria
- Madame MAZZEGA Caroline
- Monsieur MICHAUD Alain
- Monsieur REGNARD Adrien
- Madame SCHATZ Dominique

A FAVERGES :

- Madame CLAVELIER Flora
- Madame SCHIEVANO Victoria

A THONON-LES-BAINS:

- Madame AOIJIL Soukaina
- Madame JEANNET Valérie

A BONNEVILLE :

- Madame DE LALANDE DE CALAN Emilie
- Madame DESLASSUS Catherine

SANS OUBLIER LES JEUNES EN BTS ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Alternants présents en agence de Cran-Gevrier et de Bonneville et lycée professionnel. Vous retrouverez Mesdames Mélodie MANGUETTE et Vickie NICE, tous les lundis et mardis et même un peu plus durant l'été.

Faites-leur bon accueil, elles sont en formation !

SOYEZ, TOUTES ET TOUS LES BIENVENUS DANS L'ÉQUIPE D'EFFIK'ASS !

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans la même veine que l'action menée autour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, 2020 a également été l'année de refonte de notre règlement intérieur et la création de notre charte télétravail.

Les modalités de travail ont été les mêmes que celles évoquées précédemment en page 2.

Conformément aux règles de publication, les documents institutionnels de l'association ont été déposés le 07 décembre dernier au Greffe du Conseil des Prud'hommes d'Annecy et à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

En parallèle ces envois ont été affichés dans toutes les agences de l'association.

Au 04 janvier 2021 les instances suscitées ne se sont pas manifestées. Aussi, cette dernière version de notre règlement intérieur est maintenant applicable.

Celui-ci est joint à la présente gazette. Nous vous saurons gré de signer la feuille d'émargement nominative attestant de sa remise et de votre engagement à le lire comme à le respecter.

Bien entendu, et comme à l'accoutumé, si vous avez des questions, n'hésitez pas : soumettez-les en agence.

ACCUEIL PHYSIQUE DES SALARIÉS EN AGENCES

Le Conseil d'Administration de l'association s'emploie à respecter les recommandations du Gouvernement, par la voie de ses représentants.

A ce titre, depuis le mois de mars 2020, l'accueil physique des salariés en agence a été modifié de nombreuses fois. Parfois, les horaires communs ont été maintenus, parfois l'accueil n'était possible que le matin, d'autres fois deux jours par semaine.

Nous voudrions vous dire que nous avons à cœur de favoriser des conditions de travail favorables pour tous. C'est ce pourquoi, nous nous sommes adaptés en permanence. La télégestion a été bien utile pour communiquer rapidement sur cette question des horaires d'ouverture.

Nous vous remercions toutes et tous de la souplesse dont vous avez fait preuve. Il va de soi que, dans ce contexte pandémique, nous n'excluons pas de nouvelles modifications en 2021.

Quoi qu'il en soit, et comme nous avons coutume de le faire, les décisions continueront de se prendre en concertation entre membres du Conseil d'Administration, du Comité Social et Economique, et de la direction. Le fil conducteur, malgré un contexte dégradé, demeurant toujours la recherche du point d'équilibre le plus profitable pour les salariés, pour l'association et pour les usagers.

PLAN DE FORMATION

Pour 2021 nous avons choisi de mettre l'accent sur :

- La **VALIDATION D'ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)**.

Visant l'obtention du **Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social**.

Cette VAE se décompose en 20 heures de formation en interne, dont 10 heures en séance individuelle.

Il s'agit là de valoriser votre expérience professionnelle. Vous avez du savoir-faire, celui-ci mérite d'être reconnu. Le diplôme DEAES y concourt, en accédant à la catégorie C : auxiliaire de vie.

Si vous souhaitez vous engager sur ce chemin, parlez-en avec votre responsable de secteur, elle sera ravie de vous accompagner en ce sens.

- La formation : **ERGONOMIE**,

Cette dernière s'inscrit dans une volonté globale de lutte contre les accidents de travail. Elle est dispensée sur trois jours pour 21 heures d'apport de connaissances. Elle permet d'apprendre ou de se souvenir des bons réflexes à adopter, en matière de :

- gestes et postures, et lutte contre les troubles musculo-squelettiques de manière générale
- Manipulations lors des transferts notamment.

Se former en ergonomie, c'est se donner les moyens d'agir sereinement dans le cadre professionnel.

C'est également se donner les moyens de réduire la fatigabilité, et, in fine, d'agir en toute sécurité pour soi comme pour autrui, en créant des conditions de travail plus confortables.

- La formation : **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)**,

A domicile vous pouvez être amenés à subir une situation d'urgence, être témoin d'un malaise, d'une chute ou d'une brûlure, retrouver un usager inconscient qui ventile ou ne ventile pas. Quel que soit le motif d'urgence à domicile vous allez devoir réagir, et souvent le faire seul.

La formation SST, à cet intérêt de vous donner les outils nécessaires et utiles pour faire les bons choix et mettre en œuvre les gestes de premiers secours adaptés aux événements.

Cette formation est aussi ludique qu'utile. Très concrètes, les mises en situations sont toujours issues de cas réels puisés dans le quotidien de notre activité

VAE, ERGONOMIE, SST : CE SONT LA NOS PRIORITES 2021.

N'hésitez pas, si vous ne l'avez pas formulé durant votre entretien professionnel, à manifester vos souhaits de formation.

CAMPAGNE DE VACCINATION

Le début de l'année 2021 a marqué le coup d'envoi de la campagne de vaccination contre la COVID 19.

Du 07 au 11 janvier dernier nous avons :

- Identifié les salariés répondant au cœur de cible, soit celles et ceux ayant plus de 50 ans et/ou présentant des facteurs de risques, et les avons informés du lancement de la campagne par téléphone.
- Recueilli leurs intentions en matière de volonté de vaccination.
- Recueilli leur accord écrit pour transmission de leurs coordonnées à la directrice en charge de la campagne au Centre hospitalier Annecy Genevois (CHANGE).

Le 19 janvier nous apprenons qu'il n'y a, pour le moment, aucun créneau disponible pour les professionnels médico-sociaux sur l'ensemble du territoire haut-savoyard. Aussi, à l'heure où se rédige la Gazette, nous ne savons dire si les salariés seront contactés par le Centre Hospitalier dont ils relèvent (CHANGE-CHAL...) ou s'il sera nécessaire de procéder à une inscription en ligne via des sites dédiés, tels qu'annoncés par le gouvernement.

Donnés site de la Préfecture de Haute-Savoie, le 19.01.2021

SECTEUR	JOUR ET HORAIRE	CONTACT TELEPHONIQUE ET MAIL
CENTRE HOSPITALIER ANNECY-GENEVOIS Site Epagny 1 av de l'hôpital 74 370 EPAGNY-METZ-TESSY	LUNDI AU VENDREDI 08H30-18H30	https://www.doctolib.fr/hopital-public/annecy/centre-hospitalier-annecy-genevois-centre-de-depistage-et-de-vaccination-covid-19
CENTRE HOSPITALIER ANNECY-GENEVOIS site de St Julien Chemin du Loup 74 164 St JULIEN EN GENEVOIS	04 56 49 74 27	
CENTRE HOSPITALIER ALPES LEMAN (CHAL) 558 route de Findrol—74 130 CONTA-MINES/ARVES	LUNDI AU VENDREDI 08H30-18H 04 50 82 31 90	http://ch-alpes-leman.fr/reservation-vaccination-covid-19
HOPITAUX DU LEMAN HDL- Site de Thonon les bains Espace gériatrique du Léman	LUNDI AU VENDREDI 10H-18H 04 50 83 24 21	http://ch-alpes-leman.fr/reservation-vaccination-covid-19-hdl/
HOPITAUX DU PAYS DU MONT BLANC HPMB -Site de Sallanches Institut de formation des aides soignants	LUNDI AU VENDREDI 10H-18H 04 56 38 00 25	https://ch-alpes-leman.fr/reservation-vaccination-covid-19-hpmb/

Pour plus d'information sur ce qu'est la vaccination, nous vous invitons à lire la plaquette d'information :

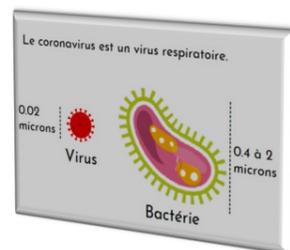
"Coronavirus, le vaccin : Comment ça marche", jointe avec la gazette.

Il va de soi que cette campagne de vaccination ne revêt aucun caractère obligatoire.

Les salariés doivent prendre leur décision de manière LIBRE ET ECLAIREE.

Pour ce faire :

N'hésitez pas à consulter votre médecin traitant. Il saura répondre à vos questions sur le sujet, et vous pourrez échanger sur votre situation personnelle.



TESTS ANTIGÉNIQUES NASOPHARYNGÉS détection SARS-COV-2

Une campagne de dépistage de la COVID 19 à destination des salariés des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), a été annoncée par le Conseil Départemental. Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ont été sollicités pour faire pratiquer les tests par des infirmiers formés à l'acte dans les conditions de protections obligatoires (Masques FFP2-Surblouse et gants à usage unique- Lunettes-Charlotte-Sacs DASRI). Les salariés d'EFFIK'ASS qui auraient besoin de se faire tester peuvent prendre rendez-vous en direct tel que :



Les partenaires comprennent nos impératifs, Ces créneaux peuvent être modifiés à la demande

SECTEUR	JOUR ET HORAIRE	CONTACT TELEPHONIQUE ET MAIL
SSIAD ADMR CHABLAIS EST	MARDI : 10H 12H	test-atg.che@fed74.admr.org - 04 50 73 11 79
SSIAD ADMR TOUR DU LAC	JEUDI : 13H à 14H	test-atg.tdl@fed74.admr.org - 04 50 44 83 25
SSIAD ADMR TOURNETTE ARAVIS	JEUDI : 08H30 à 09H30	test-atg.ta@fed74.admr.org - 04 50 64 61 33
SSIAD ADMR FIER ET CHERAN	JEUDI : 11H à 12H00	test-atg.fch@fed74.admr.org - 04 50 44 83 25
SSIAD ADMR FIER ET CHERAN	JEUDI : 11H à 12H00	test-atg.fch@fed74.admr.org - 04 50 44 83 25

Le rendez-vous pris, les salariés d'EFFIK'ASS se rendront directement sur place, munis du document "demande de test" (disponible en agence) qu'il remettront au professionnel.

Le test sera réalisé sous tente ou dans la voiture du salarié qui devra attendre le résultat.

Quel que soit ce résultat, un document de traçabilité lui sera remis. Il va de soi qu'en aucun cas il ne sera communiqué à l'employeur.

Si le test est positif, le salarié devra se placer immédiatement à l'isolement et consulter son médecin traitant

Pour une prise en charge médicale et le recensement d'éventuels cas contacts.

COVID 19 : NOTRE COMMUNICATION DEPUIS MARS 2020

Il nous importe que chacun et chacune aient bien connaissance des consignes à respecter en matière de prévention et de protection des salariés dans le cadre du travail et, en particulier, en contexte de pandémie.

C'est d'ailleurs, ce pourquoi vous est remis aujourd'hui, en main propre un dossier complet sur le sujet.

Nous vous invitons à relire les huit communications précédentes, notamment les lettres aux salariés des : 23 mars - 03 avril - 15 avril et 21 septembre 2020, mais également les comptes rendus des réunions de CSE du 12 mai et 06 juin dernier, et enfin, la gazette d'août 2020.

Ces dernières regorgent de recommandations, (lavage des mains, utilisation et retrait des gants...) que l'on entend voir être respectées. En sus, elles donnent des informations plus généralistes sur cette crise sanitaire.

Si vous les avez égarées : elles sont consultables en agence.



Une question à propos de la COVID 19 :

Parlez-en avec votre responsable de secteur.

A défaut, Madame PETTIER, Cheffe de service et référent COVID19, pourra y suppléer.